



EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

Monitoring et évaluation en lien avec la qualité de l'école: vision globale versus réalisation

Dr. Heinz Rhyn | Chef du Département Développement de la qualité

Journée scientifique | Neuchâtel | 11 mars 2009

||||| 2 / 26

Raisons d'être d'un monitoring national

- Observation courante pour divers systèmes de la société > maintenant aussi pour le système d'éducation
- Observation systématique: comparaisons internationales par l'OCDE/l'UE > nécessité d'observer nous-mêmes notre système
- Besoin de savoir plus pour le pilotage du système d'éducation par la Confédération et par les cantons
- Besoin de coordonner la politique de la Confédération et des cantons en matière d'éducation
- Besoin d'avoir une vision de l'ensemble du système éducatif

EDK | CDIP | CDPE | CDEP | Journée scientifique | Neuchâtel | 11 mars 2009

Espace suisse de formation

Art. 61a Cst. (nouveau) Espace suisse de formation

- 1 Dans les limites de leurs compétences respectives, la Confédération et les cantons veillent ensemble à la qualité et à la perméabilité de l'espace suisse de formation.**
- 2 Ils coordonnent leurs efforts et assurent leur coopération par des organes communs et en prenant d'autres mesures.**
- 3 Dans l'exécution de leurs tâches, ils s'emploient à ce que les filières de formation générale et les voies de formation professionnelle trouvent une reconnaissance sociale équivalente.

Monitoring de l'éducation CH: définition

Un instrument commun de la Confédération et des cantons

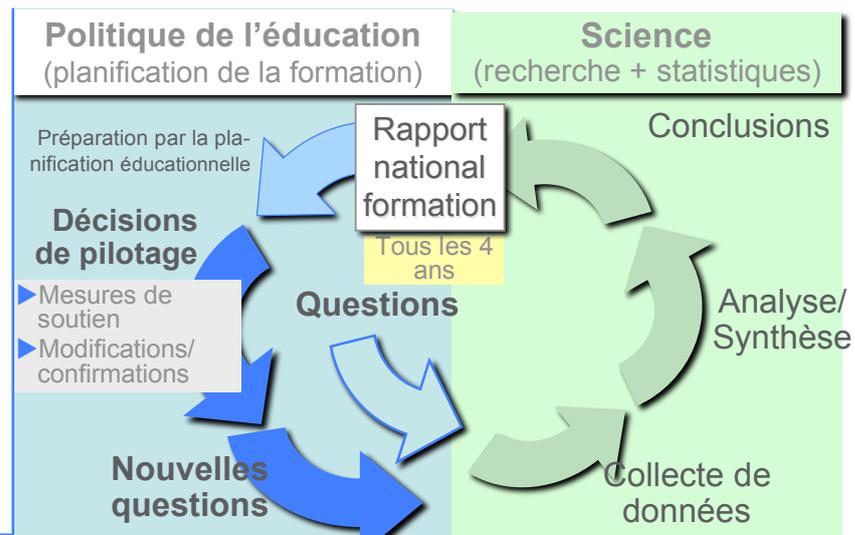
Les cantons et la Confédération participent à un monitoring systematique, continu et scientifiquement étayé de l'ensemble du système suisse d'éducation.

Monitoring de l'éducation en Suisse: définition

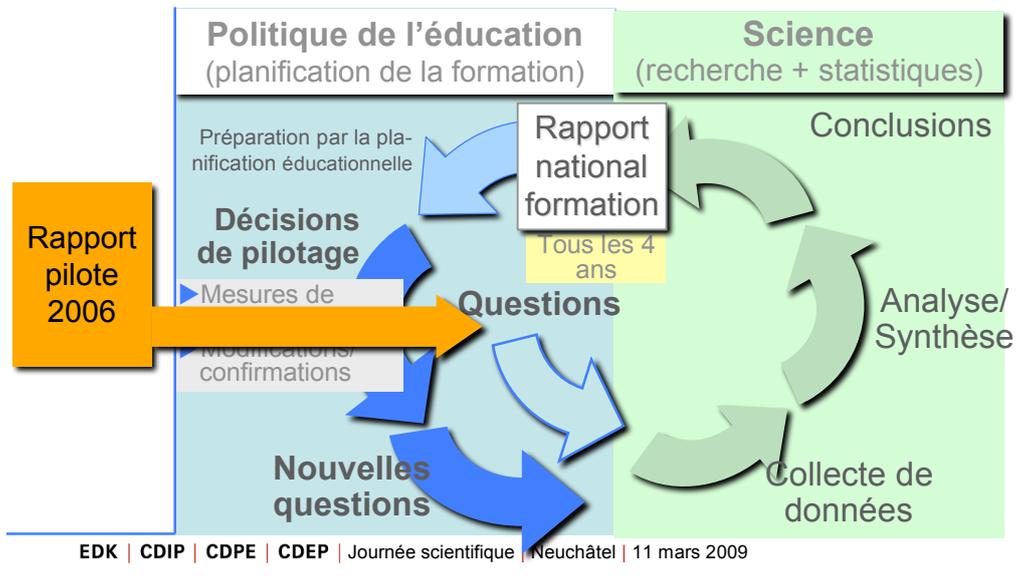
Servir de base à une politique de l'éducation davantage fondée sur des faits étayés

- collecter et analyser systématiquement des données sur l'ensemble du système éducatif suisse et sur son environnement
- partir des données à disposition, combler les lacunes, réaliser de nouvelles enquêtes
- fournir un outil de travail aux politiques pour des décisions reposant sur des données sûres

Le processus cyclique du monitoring



Première étape vers le monitoring

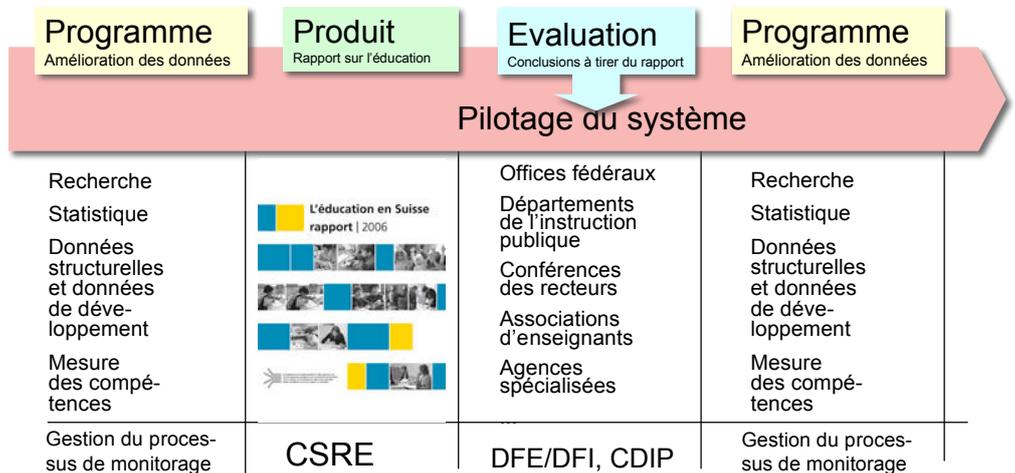


Monitoring de l'éducation: stratégie

Améliorer la situation des données

- ▶ Moderniser les enquêtes dans le domaine de la formation (y compris introduction d'un IDEE)
- ▶ Améliorer le calcul des coûts et tenir une statistique sur le financement de la formation
- ▶ Etendre à tous les degrés d'enseignement les données en termes de résultats et d'output

Processus: programme et produit



EDK | CDIP | CDPE | CDEP | Journée scientifique | Neuchâtel | 11 mars 2009

Art. 10 du concordat HarmoS (projet)

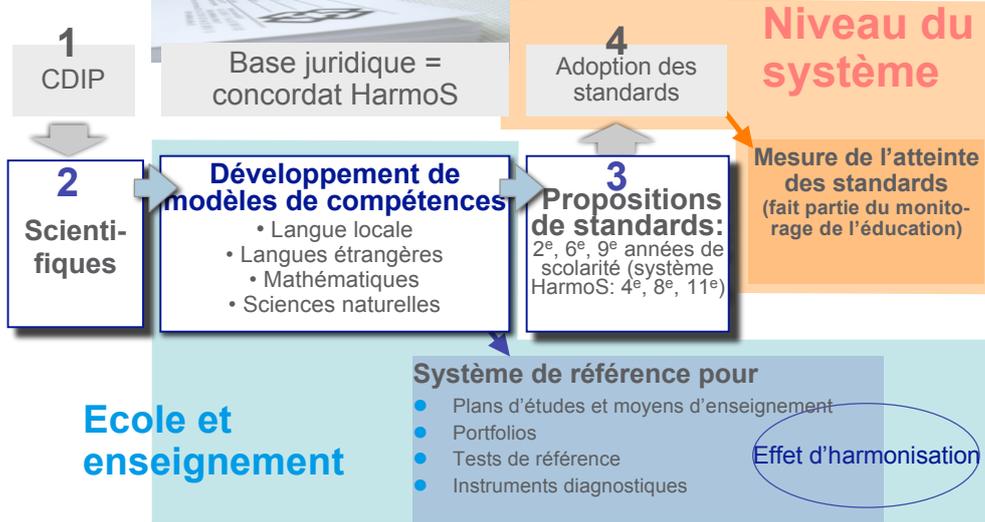
Art. 10 Monitoring du système d'éducation

- 1 En application de l'art. 4 du concordat sur la coordination scolaire du 29 octobre 1970, les cantons concordataires et la Confédération participent à un monitoring systématique, continu et scientifiquement étayé de l'ensemble du système suisse d'éducation.
- 2 Les développements et les performances de l'école obligatoire sont régulièrement évalués dans le cadre de ce monitoring. La vérification de l'atteinte des standards nationaux de formation fait partie de cette évaluation.

EDK | CDIP | CDPE | CDEP | Journée scientifique | Neuchâtel | 11 mars 2009

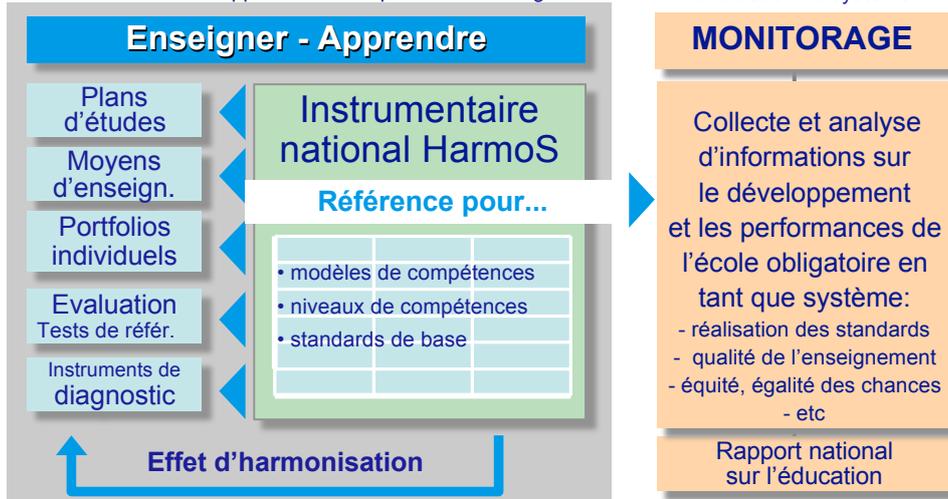
Standards

Evaluation du système (monitorage) et évaluation individuelle des élèves (enseignement)



Harmonisation - Développement de la qualité de l'enseignement

Evaluation du système



Décision de mise en œuvre

(Décision de l'Assemblée plénière de la CDIP, 26 octobre 2007)

5.3. Pour vérifier les compétences des élèves, il faudra développer à partir d'HarmoS deux catégories d'instruments:

5.3.1 L'une pour évaluer le système sur le plan national et le plan régional ou cantonal dans le cadre du monitoring de l'éducation; l'élaboration de ces instruments se fera à l'échelon national, sous la responsabilité de la CDIP.

5.3.2 L'autre pour évaluer individuellement les élèves et prévoir un encouragement adapté pour chacun d'eux; l'élaboration de ces instruments se fera au niveau des régions linguistiques et sous leur responsabilité.

Fonctions des standards dans le projet HarmoS

Instrument nationaux HarmoS: modèles de compétence, standards

Enseigner - Apprendre

Plans d'études

Moyens d'enseign.

Evaluation individuelle des élèves

Mesure des compétences au niveau cantonal
Comparaison internationale: PISA

≠ classements (rankings)

≠ évaluation des enseignants

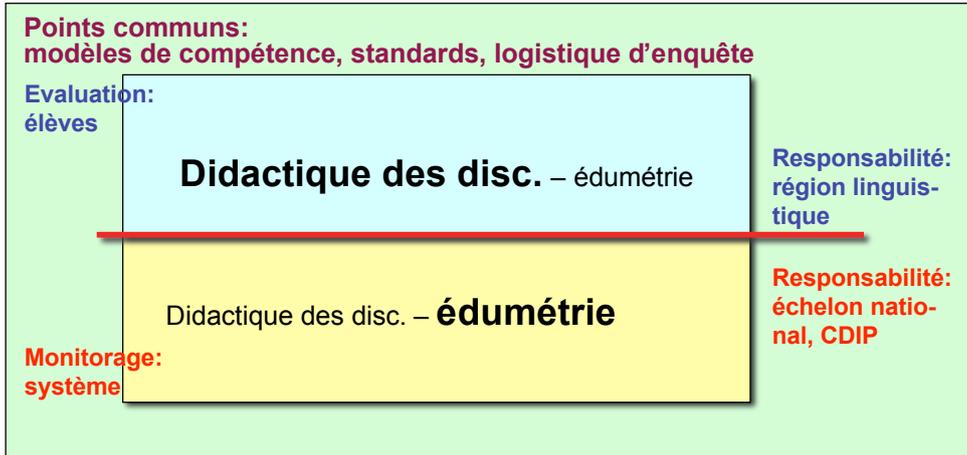
Mesure du degré d'atteinte des standards de base

Mesure des compétences à l'échelon national sur la base d'échantillons cantonaux et/ou régionaux

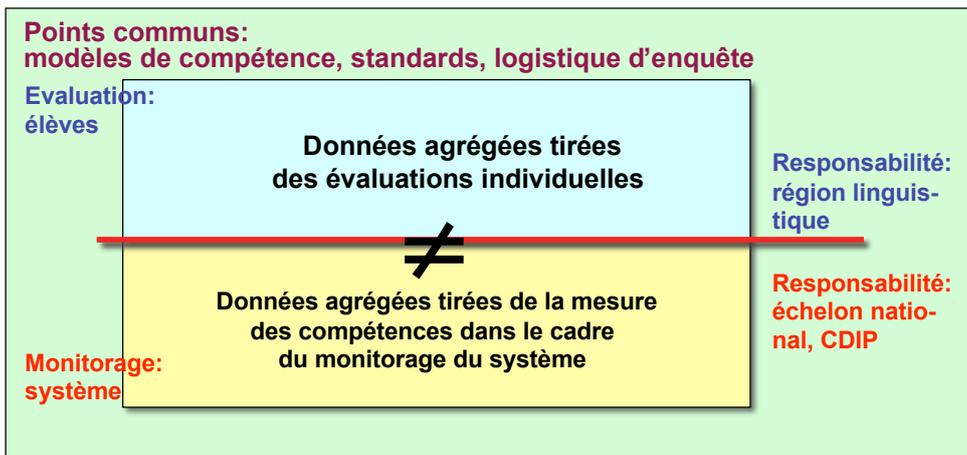
Enquête sur les facteurs contextuels

Monitoring de l'éducation

Didactique des disciplines - éduométrie



Evaluation ou monitoring du système



Pilotage de la scolarité obligatoire en Suisse




Echelon	Tâches	Instrument	
CDIP	<ul style="list-style-type: none"> • harmonisation des structures • promulgation des standards 	<ul style="list-style-type: none"> • concordat HarmoS 	monitorage de l'éducation CH
Région linguistique	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination du contenu de l'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 plan d'études • coordination des moyens d'enseignement 	tests de référence
Canton	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage du système cantonal 	<ul style="list-style-type: none"> • Législation • Financement • Exécution 	monitoring cantonal évaluation externe des écoles
Commune scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation & gestion de l'école in situ • application pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> • autonomie partielle des écoles 	autoévaluation

EDK | CDIP | CDPE | CDEP | Journée scientifique | Neuchâtel | 11 mars 2009

Introduction des standards de formation

Mettre en place des standards de formation, c'est introduire et appliquer efficacement, dans le travail pédagogique réalisé à l'école et dans la formation des enseignants, un nouveau système de référence pour les principaux objectifs disciplinaires de l'enseignement scolaire.

EDK | CDIP | CDPE | CDEP | Journée scientifique | Neuchâtel | 11 mars 2009

Introduction des standards de formation

Objectif

consolider, préciser et clarifier à l'intention des différents acteurs (enseignants, élèves et parents) la mission pédagogique de l'école et la rendre évaluable (dans une certaine mesure) pour la première fois

Deux approches

Au centre: mise en œuvre politique
top down, confiance, cohérence, instruments

Au centre: école locale, enseignants
bottom up, co-constructif, contextualisation
horizontale

Ce que dit l'expérience/la recherche

La qualité ne peut se développer que dans l'alternance entre incitation extérieure et apprentissage productif à la base du système.

- Les stratégies top down lancées sans système d'appui aboutissent rarement.
- Les stratégies bottom up qui s'autoréférencent et opèrent sans pilotage aboutissent rarement.

Critère d'une introduction réussie

- qualité du contenu des standards et des tests
- stratégie à long terme et soutien politique
- ancrage dans le contexte local
- engagement du système contextuel
- bon accueil assuré
- pas de monostratégie:
le développement pédagogique doit découler du test

Passages d'un niveau à l'autre

Chaque passage d'un niveau à l'autre est une transition entre des formes de connaissance et des méthodologies différentes.

Compétences et perspectives

A la question de savoir comment traduire l'output mesuré en un input plus efficace et en de meilleurs processus d'acquisition,
les réponses ne découlent pas d'un test diagnostique, mais sont politiques et didactiques.

Impact à l'échelon Pilotage

- L'assurance qualité doit se référer à une appréhension «complexe» de la qualité tout en étant ciblée sur l'enseignement et ses résultats.
- Les dispositifs d'assurance qualité et de garantie des standards doivent, au niveau du pilotage, être mis en interrelation dans une conception générale et réunis en une stratégie d'amélioration de la qualité à l'échelle du système éducatif.
- Il faut des normes de qualité (standards, grilles) servant de cadre de référence à l'évaluation interne et externe.

Impact à l'échelon Etablissement

- Les dispositifs d'évaluation interne et externe doivent, dans les établissements scolaires, impérativement s'intégrer à des systèmes généraux de développement pédagogique (gestion de la qualité).
- La direction d'établissement a un rôle essentiel à jouer dans ce domaine.
- Les écoles ont besoin d'aide pour contrôler la qualité: organisation des processus, utilisation des résultats, instruments (not. en matière d'analyse des résultats).